

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU MERCREDI 07 MAI 2018

Désignation du secrétaire de séance

Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)

Approbation du compte rendu de la séance du 28 mars 2018

FINANCES

1 - Admission de titres en non valeurs – BUDGET COMMUNAL

2- Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

RESSOURCES HUMAINES

3 – Tableau des emplois communaux

JEUNESSE

4 - Participation aux frais de séjour des enfants partant en centre de vacances

AMENAGEMENT

5 - Convention de fourrière avec la Société de Protection des Animaux

6 - Convention de partenariat et gestion éco-pastorale des bords de Vienne

7 - Acquisition de la propriété appartenant à la CGEP (groupe Rio Tinto)

GESTION

8 - Vœux - Décentralisation en danger

9 - AGGLO - Rapport d'activités 2016 de Limoges Métropole